

TABLE DES MATIERES

<i>Préface</i>	V
<i>Introduction</i>	1
<i>Chapitre préliminaire :</i>	
<i>La notion de protection de la vie privée</i>	7
<i>Section 1. La définition de la vie privée</i>	7
§ 1. Les contours de la vie privée	8
§ 2. Le contenu de la vie privée	10
<i>Section 2. La nature du droit au respect de la vie privée</i>	12
§ 1. Un droit de la personnalité	12
§ 2. Un droit de l'homme	13
§ 3. Une liberté publique	16

PREMIERE PARTIE :

LA PROTECTION CONTRE L'IMMIXTION DES AUTORITÉS PUBLIQUES DANS LA VIE PRIVÉE

Titre I

LE DOMAINE DES RECHERCHES AUTORISÉES

Chapitre I :

<i>L'imprécision du domaine de certaines enquêtes relatives à la vie privée.</i>	29
<i>Section 1. Les enquêtes effectuées à la demande des autorités judiciaires</i>	29
§ 1. La prépondérance d'intérêts particuliers sur le respect de la vie privée dans les enquêtes sociales et de personnalité	29
§ 2. La prépondérance de la sécurité des personnes et des biens sur le respect de la vie privée dans les perquisitions, fouilles et saisies.	35

<i>Section 2. Les enquêtes effectuées à la demande des autorités administratives.</i>	43
§ 1. La prépondérance de l'intérêt de l'administration sur le respect de la vie privée dans l'enquête de moralité.	44
§ 2. La prépondérance du droit à l'information sur le respect de la vie privée dans les enquêtes statistiques	50
 Chapitre 2 : <i>L'importance du champ des investigations liées aux contrôles fiscaux.</i>	
<i>Section 1. Les renseignements relatifs à la vie privée obtenus de l'intéressé lui-même</i>	54
§ 1. En vertu du droit de vérification.	54
§ 2. En vertu du droit de communication.	57
<i>Section 2. Les renseignements relatifs à la vie privée obtenus des tiers</i>	59
§ 1. L'importance des renseignements communicables.	59
§ 2. Les renseignements couverts par le secret	67
 Chapitre 3 : <i>La limitation de la collecte des données confidentielles destinées aux fichiers publics</i>	
<i>Section 1. Fichiers et investigations dans la vie privée</i>	74
§ 1. Les dangers respectifs des fichiers manuels et informatisés pour la vie privée	75
§ 2. L'ampleur des investigations dans la vie privée.	78
<i>Section 2. Les conditions de création des fichiers publics.</i>	82
§ 1. La création des fichiers manuels, une liberté non contrôlée	83
§ 2. La création des fichiers informatisés, une liberté conditionnée	85
<i>Section 3. La réglementation du contenu des fichiers</i>	91
§ 1. L'interdiction d'enregistrer certaines données	92
§ 2. L'interdiction de collecter les données par certains moyens	95

Titre II

LES PROCÉDÉS D'INVESTIGATION PROHIBÉS

Chapitre 1 :

<i>Les techniques d'espionnage de la vie privée utilisées par les autorités publiques</i>	101
--	-----

<i>Section 1. L'espionnage opéré par la captation de paroles</i>	101
§ 1. Les microphones et les enregistrements	101
§ 2. Les écoutes téléphoniques	102
<i>Section 2. L'espionnage opéré par la captation d'images</i>	106
 Chapitre 2 :	
<i>Le délit de captation illicite de paroles ou d'images</i>	108
<i>Section 1. Les éléments constitutifs du délit</i>	109
§ 1. Les éléments matériels	109
§ 2. Les éléments subjectifs	115
<i>Section 2. Le régime répressif du délit</i>	117
§ 1. Les poursuites	117
§ 2. Les sanctions	118
 Chapitre 3 :	
<i>Les agissements des autorités publiques susceptibles d'être sanctionnés</i>	119
<i>Section 1. L'illégalité des écoutes administratives</i>	120
§ 1. L'applicabilité des sanctions pénales	120
§ 2. Les recours devant le juge administratif	122
<i>Section 2. La légalité des écoutes judiciaires</i>	128
§ 1. Dans le cadre de l'enquête préliminaire	128
§ 2. Dans le cadre de l'instruction préparatoire	130

DEUXIEME PARTIE :

**LA PROTECTION CONTRE LA DIVULGATION
DES FAITS DE LA VIE PRIVÉE
PAR LES AUTORITÉS PUBLIQUES**

Titre I

**L'INTERDICTION POUR LES AGENTS PUBLICS
DE RÉVÉLER LES SECRETS DE LA VIE PRIVÉE**

Chapitre 1 :	
<i>La notion d'obligation au secret des agents publics</i>	147
<i>Section 1. Les fondements de l'obligation au secret</i>	147
§ 1. Les sources de l'obligation au secret	148
§ 2. La justification de l'obligation au secret	151

<i>Section 2. Le contenu de l'obligation au secret</i>	159
§ 1. La généralisation de son champ d'application . . .	159
§ 2. L'extension de la notion de fait confidentiel . . .	166
§ 3. L'importance des révélations sanctionnées	173
 Chapitre 2 :	
<i>La portée de l'obligation au secret des agents publics</i>	179
<i>Section 1. Les conséquences de l'obligation au secret</i>	179
§ 1. Les conséquences directes	179
§ 2. Les conséquences indirectes	182
<i>Section 2. Les atténuations à l'obligation au secret.</i>	185
§ 1. Les atténuations admises dans l'intérêt des personnes privées	185
§ 2. Les atténuations admises dans l'intérêt général . .	189
 Titre II 	
LA LIMITATION DE L'ACCES DU PUBLIC AUX INFORMATIONS RELATIVES A LA VIE PRIVÉE	
 Chapitre 1 :	
<i>Les restrictions à la publicité des débats mettant en cause la vie privée</i>	209
<i>Section 1. Le conflit entre le principe de la publicité des débats et la protection de la vie privée</i>	209
§ 1. La justification du principe de la publicité des débats	210
§ 2. La protection de la vie privée, justification des limites au principe de la publicité des débats . . .	211
<i>Section 2. La portée des règles relatives au secret des débats.</i>	213
§ 1. Le secret des débats, protection directe de la vie privée dans la procédure civile	213
§ 2. Le secret des débats, protection indirecte de la vie privée dans la procédure pénale et dans la pro- cédure administrative contentieuse	220
 Chapitre 2 :	
<i>Les restrictions à la publicité des documents administratifs relatifs à la vie privée</i>	224
<i>Section 1. La limitation des bénéficiaires du droit d'accès</i>	227
§ 1. Les informations nominatives contenues dans les fichiers et documents administratifs, accessibles au seul intéressé	228

§ 2. Les renseignements de l'état civil, accessibles à un nombre restreint de personnes	235
<i>Section 2. La limitation des renseignements accessibles</i>	<i>239</i>
§ 1. La réglementation des extraits des actes d'état civil	240
§ 2. Les restrictions au contenu de la publicité fiscale .	241
§ 3. L'exclusion des documents relatifs à la vie privée du droit d'accès.	246
<i>Section 3. L'existence de délais d'accès</i>	<i>249</i>
§ 1. La confusion en matière de délais de communication des archives avant la loi du 3 janvier 1979 .	250
§ 2. Les délais restreignant la libre communication des archives dans la loi du 3 janvier 1979	254
<i>Conclusion générale.</i>	<i>263</i>
<i>Bibliographie.</i>	<i>269</i>
<i>Table des Matières.</i>	<i>275</i>